

13.01.2017 – 14:30 Uhr

## Une offensive pour l'insertion professionnelle est nécessaire / L'OSAR prend position sur la revendication «Un emploi au lieu de l'aide sociale» de la CSIAS

Berne (ots) -

«Nous nous réjouissons de la revendication formulée par la CSIAS concernant l'offensive au niveau suisse vers une insertion professionnelle des réfugié-e-s», souligne Miriam Behrens, Directrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Pour l'OSAR, il est possible d'appuyer les cours d'initiation professionnelle recommandés par la CSIAS par une évaluation précoce du potentiel individuel des réfugié-e-s immédiatement après leur attribution aux cantons. Qui plus est, en réalignant les contributions d'aide sociale, la Confédération pourrait créer une incitation financière pour les cantons d'en faire davantage pour l'insertion professionnelle.

L'OSAR partage l'avis qu'une intégration professionnelle réussie exige de bonnes qualifications des réfugié-e-s. Les mesures suivantes sont nécessaires:

Evaluer rapidement le potentiel des réfugié-e-s:

Lorsque les cantons effectuent des encadrements professionnels, il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Selon l'OSAR, des améliorations sont possibles au préalable. Les cantons doivent ainsi évaluer le potentiel des personnes réfugiées immédiatement après leur attribution. Ils peuvent de cette manière établir au plus vite quelles sont les mesures de formation les plus adaptées.

De meilleures incitations financières pour les cantons:

«Les forfaits globaux actuels de la Confédération offrent trop peu d'incitations financières aux cantons car ils sont supprimés dès qu'une personne trouve un travail», explique Miriam Behrens. La Confédération pourrait fournir aux cantons un montant forfaitaire pour chaque réfugié-e, avec ou sans travail, de manière temporaire. Si la personne réfugiée trouve prématurément un travail, les cantons garderaient les contributions forfaitaires pour la durée restante. Ils pourraient ainsi les investir dans d'autres mesures d'insertion professionnelle.

Plus de moyens pour l'intégration:

L'OSAR salue la demande de la CSIAS vers plus de formations et de programmes d'occupation. «Les réfugié-e-s sont encore plus motivé-e-s de trouver une place de travail s'ils reçoivent un accès systématique aux cours de langue», souligne Miriam Behrens. Selon l'OSAR, en plus des formations et des programmes d'occupation, des moyens d'intégration sociale comme des journées de rencontre ou des programmes de mentorat sont nécessaires.

Des procédures simples pour les employeurs:

L'embauche de réfugié-e-s doit être aussi facile que possible pour les employeuses et les employeurs. Il est d'autant plus urgent de mettre rapidement en oeuvre le devoir de déclaration à la place du devoir de l'autorisation, comme prévue par la nouvelle loi sur les étrangers.

Contact:

Miriam Behrens, Directrice de l'OSAR,  
miriam.behrens@fluechtlingshilfe.ch  
Michael Flückiger, Responsable Communication, Tél. 076 422 59 65.  
michael.flueckiger@fluechtlingshilfe.ch